



**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE LE POUGET
N°2020-20**

**Objet :
Désignation du délégué au Lycée Agricole de Gignac**

Date de la convocation : 18/05/2020
Nombre de conseillers en exercice : 19
Nombre de présents : 16
Nombre de votants : 16



Votes	
Pour	16
Contre	0
Abstention	0

L'an deux mille vingt et le vingt-six mai à dix-huit heures trente,
le Conseil Municipal de la commune de Le Pouget, dûment convoqué, s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, Salle socio-culturelle Les Condamines, sous la présidence de Monsieur Thibaut BARRAL, Maire.

Étaient présents : ALVERGNE Brice, BARTHELEMY Laure, BONIOL Karine, BONNET Cendrine, BOURBOUJAS Françoise, CORIA Mathieu, CUTANDA Josette, DESCAMPS Danièle, FABRE Jean Michel, LAFON Alain, MANDON Eric, OULLIE Laurent, PARRA Christophe, RENOUARD Nathalie, VALERO Fanny

Étaient absents : CLAVEL Inès, LEMARIE Joëlle, REKKAB Claude

M. CORIA Mathieu a été désigné comme secrétaire de séance.

Monsieur le Maire expose au Conseil qu'il convient de désigner les délégués de la Commune pour sa représentation dans le conseil d'administration du Lycée Agricole de Gignac

Il invite le Conseil à procéder, au scrutin secret et à la majorité des suffrages, à l'élection de deux délégués.

Ont été élus
Monsieur BARRAL Thibaut, Maire

**LE CONSEIL MUNICIPAL
Oui l'exposé de Monsieur le Maire, et après l'élection**

APPROUVE les délégués proposés pour représenter la Commune dans le Conseil d'Administration ci-dessus.

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir, devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois, à compter de sa publication.

Fait et délibéré, séance du 26 mai 2020
Le Maire
Thibaut BARRAL

